

0689



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

17 MAI 2018

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer des Alpes-Maritimes
Service Déplacements Risques Sécurité

Préfecture des Alpes-Maritimes
Service du recueil des actes administratifs

Affaire suivie par : Olivier Castillon

☎ : 04.93.72.74.18

✉ : olivier.castillon@alpes-maritimes.gouv.fr

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Observation
<p>- Arrêté préfectoral du 11 mai 2018 modifiant l'arrêté préfectoral du 5 décembre 2017 prescrivant l'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) naturels d'inondations de la commune de Le Cannet.</p> <p><i>Recueil n° 87-2018 du 18/05/2018</i></p>	<p>Transmis pour insertion au recueil des actes administratifs.</p>

Pour le Directeur Départemental des Territoires
et de la Mer des Alpes-Maritimes,
P / La Chef du Pôle Risques

Béline NEUBERT